



COMMUNIQUE DE PRESSE

25 novembre 2009

Efficacité énergétique dans le logement social : l'Europe mobilise du FEDER en Languedoc-Roussillon

L'Europe se mobilise pour la rénovation des logements sociaux

Après de longues discussions, le Parlement européen et le Conseil ont modifié le règlement FEDER pour permettre le financement des travaux d'efficacité énergétique dans les logements existants.

Dès lors, il a été défini, conformément aux engagements du Grenelle, les projets éligibles. Ceux-ci doivent intéresser les logements les plus "énergivores" et s'inscrire dans le cadre de stratégies régionales d'utilisation du FEDER visant l'exemplarité et l'effet d'entraînement. Ils doivent être élaborés en concertation avec les acteurs du logement social.

Les opérations structurantes regroupant un nombre significatif de logements et ayant pour but une performance énergétique exemplaire sont visées.

Le dernier comité de suivi régional a validé, dans le cadre du plan de soutien à l'économie, les dépenses liées à l'efficacité énergétique dans le logement social.

Dans un premier temps, **5 Millions d'euros** vont être alloués aux opérations de ce type.

Le Comité de Programmation du 25 novembre a ainsi sélectionné les 2 premiers dossiers, un sur Carcassonne par la Société Ariégeoise et Audoise de HLM, pour la rénovation de 188 logements, l'autre sur Montpellier, par la SOCADAL, pour 120 logements.

Ces projets entrent dans le cadre de l'appel à projets régional Bâtiment Basse Consommation d'énergie « Effinergie ». Le montant global de leurs travaux s'élève à plus de 12,8 M€. Le coût éligible ne concerne que la partie énergétique qui se monte à 4,3 M€. La subvention européenne atteindra 1,19 M€.

Ces 2 projets ont également obtenu des aides de l'ADEME et de la Région.

Les travaux consistent à réaliser le traitement de l'isolation, les ventilations des logements, à permettre des économies d'énergie dans les parties communes, à utiliser des énergies renouvelables (bois).

Vous pouvez retrouver des témoignages de bénéficiaires locaux de fonds européens sur :

http://www.languedoc-roussillon.eu/projets_video/index.php

ainsi que la liste de tous les bénéficiaires sur :

<http://www.languedoc-roussillon.eu/projets/index.php>

A ce jour, 311 millions € de crédits européens ont été programmés en Languedoc-Roussillon depuis 2007.

Contact presse :

Florian JENNY, Préfecture de région : 04 67 61 61 25

Sabrina DRIDI, Région Languedoc-Roussillon : 04 67 22 86 46